

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Fonds de court terme et de revenu

Fonds d'obligations corporatives BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations corporatives BNI vise à procurer aux épargnants une croissance du capital à long terme et de produire un revenu élevé au moyen de placements directs, ou au moyen de placements dans d'autres organismes de placement collectifs, effectués principalement dans des titres de créances de compagnies canadiennes et américaines.

Le gestionnaire de portefeuille procède à une analyse approfondie de crédit de chaque titre et à une évaluation des profils de risque, du rendement relatif et de la conjoncture afin de confirmer la sélection et le poids relatif de chaque titre dans le portefeuille. Il recherche des titres procurant un potentiel de rendement intéressant. Il prend également en considération les conditions économiques et l'effet de celles-ci sur les taux d'intérêt. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise les titres ayant des échéances plus courtes ou plus longues. Le fonds peut investir environ 25 % de son actif dans des titres de créances étrangers. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série Investisseurs du Fonds d'obligations corporatives BNI ont produit un rendement de 5,92 % comparativement à 6,97 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice des obligations de sociétés FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 5,91 % au cours de la période, de 1,138 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à 1,205 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

L'inflation a été le thème d'investissement dominant au cours des deux dernières années et s'est ramenée à la fourchette cible de la Banque du Canada (BdC) vers la fin de 2024. Le taux de chômage au Canada a augmenté de façon constante tout au long de l'année, ce qui a donné à la Banque du Canada une marge de manœuvre pour réduire son taux directeur de manière agressive en 2024 afin de stimuler l'économie. À la fin de 2024, les marchés obligataires évaluaient à un taux terminal (c'est-à-dire le niveau auquel les banques centrales mettent fin à leur cycle de compression) d'environ 2,75 % au Canada. Ce chiffre est nettement inférieur aux attentes en matière de taux terminaux au milieu de 2024 et reflète la rapidité avec laquelle le sentiment du marché peut changer.

Du point de vue du crédit, l'offre élevée d'obligations de sociétés a été satisfaite par une demande insatiable de la part de divers types d'investisseurs, en particulier les investisseurs sensibles aux rendements, comme les régimes de retraite et les compagnies d'assurance. À leur tour, les valorisations des écarts de taux ont été bien soutenues, surtout lorsqu'elles sont combinées à la résilience des fondamentaux des entreprises et à la croissance économique en général. Dans l'ensemble, les écarts de crédit se sont comprimés entre les marchés pour atteindre ou presque des tensions historiques à l'approche de la nouvelle année.

Dans ce contexte, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence pour la période.

Événements récents

Les tableaux macroéconomiques du Canada et des États-Unis ont divergé en 2024. Compte tenu de cette incertitude et de la possibilité d'une volatilité élevée des marchés, nous demeurons défensifs dans nos portefeuilles au cours de l'année. Nous détenons principalement des titres de crédit mieux notés, en particulier dans les secteurs moins cycliques, car les écarts se sont resserrés en 2024. Les titres de crédit de première qualité et à rendement élevé à bêta plus élevé que nous détenons sont concentrés à l'extrémité avant de la courbe dans les échéances plus courtes (échéances d'un à cinq ans). Cela a pour effet d'augmenter le rendement moyen de notre portefeuille, sans augmenter sensiblement le risque de crédit en raison de la durée du crédit plus faible.

Le revenu est le mot clé dans les titres à revenu fixe et, malgré les récentes baisses de taux de la Fed et de la Banque du Canada, les rendements demeurent nettement supérieurs aux creux observés au début de cette décennie. Nous croyons que la Fed et la Banque du Canada poursuivront probablement leurs cycles d'assouplissement à court terme, mais à un rythme moins agressif. Tout dépend des circonstances, bien sûr. Les perspectives économiques du Canada et l'inflation aux États-Unis sont deux facteurs majeurs qui auront probablement une incidence sur la politique des banques centrales en 2025.

Les écarts de crédit seront également déterminés par le contexte macroéconomique. Compte tenu des niveaux déjà serrés des écarts des entreprises, nous ne croyons pas que les écarts se resserreront davantage. Par conséquent, nous nous attendons à ce qu'il s'agisse probablement d'un marché de sélection de crédit en 2025.

La demande d'obligations continue d'être exceptionnellement forte, d'autant plus que des billions de dollars restent sur la touche, cherchant un point d'entrée alors que les banques centrales se relâchent. Notre point de vue principal au début de l'année est que le rendement tout inclus demeure une priorité, tandis que le niveau réel des écarts de crédit l'est moins, ce qui alimente une demande insatiable de la part des investisseurs sensibles au rendement (c.-à-d. les sociétés de retraite et d'assurance) et des investisseurs particuliers. Nous croyons que nous sommes dans un contexte de taux plus élevés depuis longtemps, ce qui continuera d'agir comme un vent arrière pour les marchés obligataires et de soutenir les perspectives des titres à revenu fixe. Cela dit, la qualité du portefeuille demeure supérieure à celle de l'indice, compte tenu des valorisations très serrées des écarts de crédit au niveau de l'indice, d'où la sous-pondération du positionnement des entreprises.

Le ou vers le 10 juin 2024, Trust Banque Nationale inc. (« TBN ») a transféré les responsabilités de sous-gestionnaire de portefeuille pour le Fonds de Corporation Fiera Capital (« Fiera ») directement à Beutel, Goodman & Compagnie limitée et RP Investment Advisors LP qui agissent conjointement à titre de sous-gestionnaires de portefeuille. Ainsi, Fiera n'agit plus à titre de sous-gestionnaire de portefeuille pour le Fonds. L'objectif de placement du Fonds demeure inchangé. En tant que gestionnaire de portefeuille, TBN continue de veiller à la conformité des décisions de placement en lien avec les mandats. Ce changement s'inscrit dans le cadre du processus de gouvernance de la structure d'architecture ouverte de BNI.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 134,13 titres du fonds pour une valeur de 1 399,00 \$, ce qui représentait près de 0,0001 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	1,25 %	40,00 %	60,00 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	1,25 %	40,00 %	60,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %
Série O	S.O.***	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

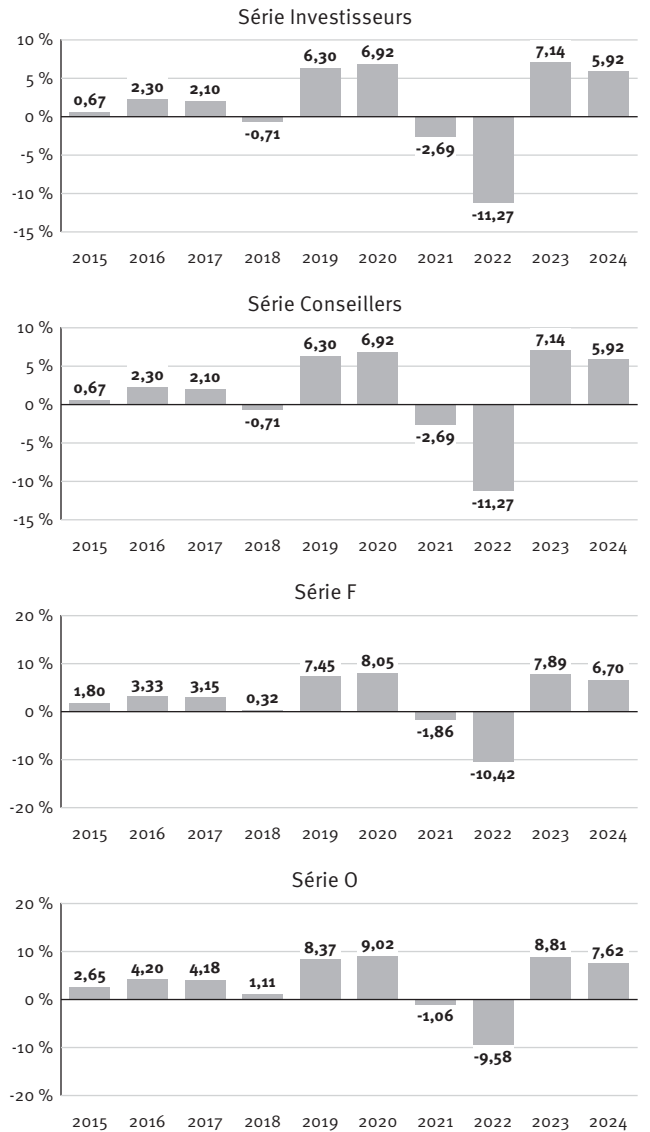
^(***) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice d'obligations de sociétés FTSE Canada (CAD)

Fonds d'obligations corporatives BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Investisseurs¹	5,92 %	0,23 %	0,93 %	1,52 %	–
Indice de référence	6,97 %	1,47 %	2,31 %	3,04 %	–
Série Conseillers¹	5,92 %	0,23 %	0,93 %	1,52 %	–
Indice de référence	6,97 %	1,47 %	2,31 %	3,04 %	–
Série F¹	6,70 %	1,03 %	1,80 %	2,49 %	–
Indice de référence	6,97 %	1,47 %	2,31 %	3,04 %	–
Série O¹	7,62 %	1,92 %	2,69 %	3,38 %	–
Indice de référence	6,97 %	1,47 %	2,31 %	3,04 %	–

¹Début des opérations : 1^{er} juin 2010

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice d'obligations de sociétés FTSE Canada** représente la composante en obligations corporatives de l'Indice obligataire universel FTSE Canada. Il inclut les obligations de court terme (1 à 5 ans), moyen terme (5 à 10 ans) ainsi que long terme (10 ans et plus).

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,94	9,52	11,00	11,47	10,88
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,45	0,40	0,39	0,36	0,37
Total des charges	(0,16)	(0,16)	(0,19)	(0,21)	(0,22)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,25)	(0,23)	(0,12)	—	0,04
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,56	0,63	(2,18)	(1,77)	0,54
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,60	0,64	(2,10)	(1,62)	0,73
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,28	0,25	0,24	0,16	0,16
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,28	0,25	0,24	0,16	0,16
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,24	9,94	9,52	11,00	11,47

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	5 153	3 683	4 371	17 291	218 638
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	503 354	370 605	459 140	1 571 713	19 060 993
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,64	1,64	1,89	1,90	1,93
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,64	1,64	1,89	1,90	1,93
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,24	9,94	9,52	11,00	11,47

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,14	9,74	11,15	11,62	10,99
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,46	0,40	0,39	0,36	0,37
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,27)	(0,19)	(0,21)	—	0,03
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,51	0,70	(0,48)	(0,36)	0,66
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,61	0,82	(0,39)	(0,10)	0,96
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,37	0,35	0,25	0,25	0,24
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,37	0,35	0,25	0,25	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,43	10,14	9,74	11,15	11,62

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	7 396	10 128	27 187	3 483	1 881
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	709 194	998 900	2 791 589	312 355	161 922
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,90	0,91	0,91	0,90	0,89
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,92	0,94	0,92	0,91	0,90
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,43	10,14	9,74	11,15	11,62

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 1^{er} juin 2010

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,13	9,71	11,16	11,64	11,03
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,46	0,41	0,39	0,36	0,37
Total des charges	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,28)	(0,23)	(0,17)	—	0,04
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,58	0,60	(1,29)	(0,38)	0,55
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,76	0,78	(1,07)	(0,02)	0,96
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,45	0,41	0,38	0,35	0,37
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,45	0,41	0,38	0,35	0,37
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	10,43	10,13	9,71	11,16	11,64

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1 192 585	1 124 029	1 229 778	1 379 112	984 769
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	114 300 757	110 957 897	126 691 531	123 527 977	84 622 151
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	348,73	49,61	42,49	28,25	26,98
Valeur liquidative par part (\$)	10,43	10,13	9,71	11,16	11,64

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2026.....	3,3
Banque de Montréal, 4,54 %, échéant le 18 décembre 2028.....	2,5
Banque Toronto-Dominion, 5,38 %, échéant le 21 octobre 2027.....	2,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	2,1
Banque de Nouvelle-Écosse, 4,68 %, échéant le 1 ^{er} février 2029.....	1,5
Banque Royale du Canada, 5,23 %, échéant le 24 juin 2030.....	1,4
Groupe WSP Global Inc., 5,55 %, échéant le 22 novembre 2030.....	1,4
Banque Toronto-Dominion, Taux variable, échéant le 31 octobre 2035.....	1,3
Banque de Montréal, Taux variable, échéant le 27 avril 2025.....	1,2
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 4,85 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034.....	1,2
Pembina Pipeline Corporation, 5,02 %, échéant le 12 janvier 2032.....	1,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,50 %, échéant le 14 janvier 2028.....	1,1
Crédit Ford Canada Ltée., 7,00 %, échéant le 10 février 2026.....	1,1
Air Canada, 4,63 %, échéant le 15 août 2029.....	1,0
Banque de Montréal, 4,71 %, échéant le 7 décembre 2027.....	1,0
Banque Toronto-Dominion, 4,21 %, échéant le 1 ^{er} juin 2027.....	1,0
Bell Canada, 5,85 %, échéant le 10 novembre 2032.....	1,0
Groupe SNC-Lavalin Inc., 5,70 %, échéant le 26 mars 2029.....	1,0
Banque de Montréal, 4,42 %, échéant le 17 juillet 2029.....	0,9
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 17 octobre 2030.....	0,9
George Weston Ltd., 4,19 %, échéant le 5 septembre 2029.....	0,9
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033.....	0,9
National Grid Electricity Transmission PLC, 5,22 %, échéant le 16 septembre 2031.....	0,9
Province de l'Ontario, 1,90 %, échéant le 2 décembre 2051.....	0,9
Rogers Communications Inc., 5,70 %, échéant le 21 septembre 2028.....	0,9
	32,9

Total de la valeur liquidative 1 205 135 218 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes.....	80,7
Obligations fédérales.....	8,4
Obligations provinciales.....	3,0
Obligations américaines.....	2,9
Obligations étrangères.....	1,8
Obligations municipales.....	1,0
Titres adossés à des actifs.....	0,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	2,1

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA.....	10,6
AA.....	6,9
A.....	30,2
BBB.....	48,9
BB.....	3,4

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.